



**Cité du Vitrail**  
Troyes – Aube en Champagne

NOTRE-DAME DE PARIS



VERS LA RÉOUVERTURE

# NOTRE-DAME DE PARIS

EXPOSITION  
EXCEPTIONNELLE  
À TROYES

## LA QUERELLE DES VITRAUX

du 22 juin 2024  
au 5 janvier 2025

**PROLONGATION  
JUSQU'AU 9 MARS 2025**

Talky Walky - © 2024

[cite-vitrail.fr](http://cite-vitrail.fr)

**Dossier**

**de presse**

  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Un événement  
  
Aube  
en Champagne  
LE DÉPARTEMENT





André RINUÿ, Lancette : saint Louis, vitrail réalisé pour Notre-Dame de Paris, vers 1937, Troyes, Cité du Vitrail, dépôt de la DRAC Île-de-France, 2021

<b>ÉDITOS</b> .....	<b>3</b>
<b>ENTRETIEN AVEC</b> .....	<b>4</b>
MARIE-HÉLÈNE DIDIER et JULIA BOYON	
<b>L'HISTOIRE D'UNE QUERELLE</b> .....	<b>5</b>
<b>LES DOUZE MAÎTRES VERRIERS</b> .....	<b>11</b>
<b>LA RESTAURATION DES VITRAUX</b> .....	<b>15</b>
<b>LA CITÉ DU VITRAIL</b> .....	<b>16</b>
<b>AUTOUR DE L'EXPOSITION</b> .....	<b>17</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>18</b>
<b>INFOS PRATIQUES</b> .....	<b>19</b>



## Philippe PICHÉRY

### Président du Département de l'Aube

Site culturel du Département de l'Aube, la Cité du Vitrail propose un voyage unique au cœur des vitraux, du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle. Ce lieu d'envergure européenne illustre notre volonté d'agir pour conserver, restaurer et valoriser cet art millénaire dont l'Aube est un représentant majeur grâce à ses vitraux du XII<sup>e</sup> siècle à nos jours, répartis dans 350 édifices religieux et civils. Outre son parcours permanent, la Cité du vitrail offre une programmation culturelle originale et inédite. Nous sommes ainsi heureux de vous présenter l'exposition « *Notre-Dame de Paris : la querelle des vitraux* » dans ce dossier de presse qui en explore les enjeux et les œuvres. Vous y découvrirez le projet engagé en 1935 de remplacer les verrières en grisaille d'Eugène VIOLLET-LE-DUC installées dans les baies hautes de la nef de Notre-Dame de Paris par des vitraux modernes, d'inspiration cubiste, de douze artistes verriers parmi les plus réputés de leur époque. Encouragé par les défenseurs du renouveau de l'art sacré, ce projet généra cependant de vifs débats dans le monde du patrimoine et dans l'opinion publique, au nom de la préservation de la cathédrale, avant d'être finalement abandonné. Près de quatre-vingt-dix ans après le début de cette querelle, ces créations sont réunies, exposées et expliquées pour la première fois depuis leur dépose en 1939. C'est une exposition incontournable, labellisée « *Notre-Dame de Paris : vers la réouverture* », que nous avons le plaisir de vous faire découvrir à la Cité du vitrail, à Troyes.



## Nicolas DOHRMANN

### Conservateur général du patrimoine, Directeur des archives et du patrimoine, Département de l'Aube

Cinq ans après le tragique incendie qui ravagea Notre-Dame de Paris en 2019 et alors que se rapproche la date de réouverture de la cathédrale, la Cité du Vitrail revient sur la querelle, longtemps oubliée, qui opposa « Anciens » et « Modernes » entre 1935 et 1965, autour de l'intégration de vitraux contemporains dans la nef de Notre-Dame. Redécouverte grâce à l'article de Caroline PIEL en 2000, puis au mémoire de Bérénice VALLET en 2018, cette querelle méritait d'être présentée au plus large public, tant pour la qualité des œuvres qui en avaient été l'enjeu que pour l'actualité de ses débats.

La Cité du Vitrail et la conservation régionale des monuments historiques de la DRAC Île-de-France se sont donc associées pour faire restaurer et étudier les vitraux encore existants, œuvres du Père COUTURIER, de Valentine REYRE, Jacques LE CHEVALLIER, André RINUÿ, Paul LOUZIER ou encore Jean HÉBERT-STEVENS. Afin de faire comprendre au mieux le contexte de la querelle, elles ont procédé de même pour certains des vitraux d'Eugène VIOLLET-LE-DUC et Nicolas COFFETIER, que les pièces contemporaines étaient censées remplacer. Et elles ont enfin rassemblé, grâce aux institutions publiques et aux prêteurs privés, les maquettes, cartons et autres documents d'archives ou journaux témoignant des évolutions du projet et des échanges, souvent vifs, qui l'ont accompagné.

Visiteuses et visiteurs pourront ainsi se confronter directement aux œuvres, souvent présentées pour la première fois depuis la fin des années 1930, et comprendre au mieux les arguments développés par chacune des parties. Gageons qu'ils disposeront ainsi de quelques clés leur permettant de mieux appréhender les controverses qui, aujourd'hui encore, marquent régulièrement les chantiers de restauration.





Marie-Hélène DIDIER



Julia BOYON

## ENTRETIEN AVEC

**MARIE-HÉLÈNE  
DIDIER ET  
JULIA BOYON**  
Commissaires  
de l'exposition

**Vous présentez à la Cité du Vitrail, les travaux de douze artistes verriers ayant proposé en 1935 de remplacer les vitraux installés par Eugène VIOLLET-LE-DUC. Comment vous est venue l'idée de monter cette exposition très originale et passionnante ?**

**Marie-Hélène DIDIER :** L'idée nous est venue lorsque nous avons redécouvert ces vitraux qui se trouvaient dans les arrière-tribunes de la cathédrale. Au même moment, Vendée Vitrail nous a demandé la mise en dépôt de l'un d'entre eux, celui de Louis MAZETIER ; restauré ensuite par leurs soins. Nous avons alors exhumé en 2020 ces vitraux, puis, ils se sont retrouvés à la manufacture Vincent-Petit, à Troyes, pour étude. De là est née cette envie de les exposer, sachant qu'en parallèle, je faisais produire un mémoire sur l'histoire de ces vitraux.

**Qu'était-il reproché, en 1935, aux réalisations de VIOLLET-LE-DUC ?**

**M.-H. D. :** Les écrits sont assez laconiques à ce sujet, mais, en 1935, VIOLLET-LE-DUC n'était pas « à la mode ». Même s'ils contenaient quelques éléments colorés, ses vitraux étaient jugés trop clairs.

**Qui a donc décidé de mener cette « opération vitraux » et de faire appel à douze grands artistes verriers ?**

**M.-H. D. :** C'est le secrétariat d'État aux Beaux-Arts qui s'est intéressé à l'initiative prise par le groupe de douze artistes – dont Louis BARILLET, qui fut le réel instigateur –, de réaliser des vitraux pour les baies hautes de la nef de la cathédrale.

**Abordons l'éternelle querelle entre anciens et modernes...**

**Que reprochait-on au juste à ces nouveaux vitraux qui représentent des scènes en accord avec les dogmes de l'Église catholique et apparaissent aujourd'hui, pour certains, d'une facture assez classique ?**

**M.-H. D. :** Ces vitraux étaient critiqués, n'étant pas considérés en harmonie avec l'architecture de la cathédrale. Les anciens voulaient garder ceux de VIOLLET-LE-DUC, les modernes désiraient y voir figurer de l'art contemporain.

Les membres de la commission des monuments historiques ont déclaré que les vitraux n'allaient pas ensemble, pas plus que les couleurs ou les dessins, et que leurs proportions, non plus, n'étaient pas bonnes... En voyant aujourd'hui toutes ces créations les unes à côté des autres, on comprend les réticences de la commission. Les douze artistes qui ont dessiné ces vitraux ont œuvré indépendamment, chacun de leur côté, sans trop se soucier du travail des autres.

**Julia BOYON :** Malgré les prescriptions de la commission qui chargea, entre autres, Eugène RATTIER et le cardinal VERDIER d'établir un programme iconographique, chaque verrière présentait une proposition artistique forte et singulière. De fait, le manque d'harmonie devait être flagrant.

*Entretien complet à retrouver dans le Hors-Série de Beaux-Arts Magazine*



Eugène VIOLLET-LE-DUC, Oculus, vers 1855-1860, Troyes, Cité du Vitrail, dépôt de la DRAC Île-de-France, 2021

## L'HISTOIRE D'UNE QUERELLE

*En 1935, douze artistes verriers parisiens proposent de remplacer les verrières en grisaille de VIOLLET-LE-DUC installées dans la nef de Notre-Dame de Paris par leurs propres créations. Encouragé par les défenseurs du renouveau de l'art sacré par la modernité, le projet se heurta pourtant à de nombreuses réticences au nom de la préservation de la cathédrale.*

*Près de 90 ans après le début de cette querelle, et pour la première fois depuis leur dépose, la Cité du Vitrail, site culturel du Département de l'Aube, réunit du 22 juin 2024 au 9 mars 2025 ces créations dans une exposition exceptionnelle dans la chapelle et les salles attenantes de l'Hôtel-Dieu-le-Comte à Troyes. Un événement qui accompagnera la réouverture de l'emblématique cathédrale parisienne, prévue le 8 décembre 2024.*

*Aux côtés d'une quinzaine de vitraux (lancettes et roses), une vingtaine de maquettes et esquisses mais aussi des tableaux et de nombreux documents d'archives (plans, photographies, articles de presse...) viendront illustrer la virulence des débats de l'époque : peut-on oui ou non insérer de l'art moderne dans les monuments historiques ? La création contemporaine y a-t-elle sa place et si oui comment ? L'exposition parcourt alors 30 ans de cette affaire qui s'échelonna de 1935 à 1965, avec des temps forts, des interruptions et des revirements.*

### AVANT la querelle

Lorsque Victor HUGO publie *Notre-Dame de Paris* en 1831, la cathédrale est en bien mauvais état. La progressive prise de conscience de sa valeur symbolique et historique aboutit à d'importantes campagnes de consolidation et de restauration. Les architectes **Eugène VIOLLET-LE-DUC** et **Jean-Baptiste LASSUS** sont alors retenus sur concours pour diriger ce vaste chantier.

VIOLLET-LE-DUC est notamment chargé d'installer de nouveaux vitraux pour les fenêtres hautes de la nef. Auparavant ornées de verrières du XIII<sup>e</sup> siècle, ces dernières ont été déposées en 1753 pour faire entrer davantage de lumière. En l'absence des modèles médiévaux d'origine, VIOLLET-LE-DUC s'est inspiré des vitraux de la cathédrale de Bourges. Ces nouvelles verrières, exécutées par le verrier **Nicolas COFFETIER** vers 1855-1860, offrent au regard un décor de grisaille animé de rinceaux végétaux. Toutefois, jugée peu satisfaisante d'un point de vue historique et esthétique, cette intervention fut par la suite critiquée, ouvrant la voie à la possibilité d'une nouvelle création.



Jean HÉBERT-STEVENS, Lancette : sainte Radegonde, vitrail réalisé pour Notre-Dame de Paris, vers 1937, Troyes, Cité du Vitrail, dépôt Dominique Bony, 2023



« Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. »

Eugène VIOLLET LE DUC,  
Dictionnaire raisonné  
de l'architecture française  
du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Portrait d'Eugène VIOLLET-LE-DUC



### EUGÈNE VIOLLET-LE-DUC

Historien de l'art puis restaurateur, il se forme à l'étude des monuments auprès de **Prosper MÉRIMÉE**. Sa conception interventionniste de la restauration repose sur les principes de cohérence stylistique et de recherche d'une forme idéale. Très attaché à l'architecture gothique, il étudie aussi bien les fouilles récentes que les sources textuelles. Aussi s'oppose-t-il à l'emploi de matériaux modernes pour rester fidèle aux techniques de constructions médiévales.

### 1935 nouvelle proposition et premières réticences

En 1935, par l'intermédiaire de l'artiste Louis BARILLET, la commission des monuments historiques se voit soumettre la proposition de remplacer les vitraux de VIOLLET-LE-DUC présents dans la nef par des créations contemporaines. Ces vitraux modernes sont à l'origine destinés à un pavillon de l'exposition internationale de 1937 et en cours d'exécution par douze maîtres verriers : **BARILLET** lui-même mais aussi **Valentine REYRE, Jean HEBERT-STEVENS, le révérend père COUTURIER, André RINUUY, Paul LOUZIER, Joseph-Jean-Kef RAY, Louis MAZETIER, Jean GAUDIN, Max INGRAND, Jacques GRUBER** et **Jacques LE CHEVALLIER**.

Malgré certaines réticences et l'absence d'engagement officiel, la commission encourage finalement l'initiative et charge **Eugène RATTIER**, inspecteur général des monuments historiques, de suivre le projet. Ce dernier participe au programme iconographique aux côtés du **cardinal VERDIER** et donne des directives aux artistes pour l'établissement des maquettes.

Dans un courrier du 25 mars 1935 adressé à **G. HUISMAN, directeur général des Beaux-Arts, le vice-président de la commission RUPRICH-ROBERT** émet des réserves quant au projet. Le contexte de création des nouveaux vitraux, par le nombre des artistes et la diversité des propositions, apparaît peu propice à la création d'une harmonie d'ensemble. Plus encore, la suppression de grisailles en bon état au profit d'une création contemporaine ne lui semble pas conforme à la mission des monuments historiques qui « doit se limiter à préserver le patrimoine ». Il conclut que : « cet édifice ne peut être le champ d'une expérience qui n'est pas indispensable. ». Il fut finalement rassuré par **Georges HUISMAN** sur ces questions et le projet reprit son cours. Sa validation finale fut reportée après l'exécution des vitraux et leur présentation à l'exposition de 1937.

### 1937 l'Exposition internationale des arts et techniques dans la vie moderne

En 1936, certaines lancettes sont accrochées dans la cathédrale à titre d'essai. Au printemps 1937, la commission des monuments historiques gagne Notre-Dame pour observer le rendu des œuvres et invite les maîtres verriers à modifier leurs vitraux pour harmoniser l'ensemble.

Au cours de l'exposition internationale, dont les portes s'ouvrent le 4 mai 1937, les vitraux sont présentés dans le Pavillon pontifical, érigé par l'architecte Paul TOURNON dans les jardins du Trocadéro. Le thème du pavillon illustre le rôle de la religion dans la société moderne ; son parcours s'achève par une tour lanterne octogonale où prennent place les verrières. La configuration de cet espace impose aux maîtres verriers une présentation des vitraux différente de celles prévue pour Notre-Dame. À la fin de l'exposition, en raison de la célébration en 1938 du tricentenaire de la consécration du royaume de France à la Vierge Marie, le pavillon fut conservé et prit le nom de Pavillon marial, prolongeant ainsi la présentation des vitraux jusqu'en décembre de cette même année.

### 1938-1939 la querelle

« [...] dans un temps où les préoccupations économiques et la hantise d'une guerre abrutissent les intelligences et dépriment les sensibilités, le public parisien était encore capable de se passionner pour un problème d'ordre artistique. »

Raymond LECUYER,  
« Du côté des Arts. Quelques vitres cassées  
à propos de vitraux », *Le Figaro*, 22 avril 1939, p.7

De retour du Pavillon marial, les vitraux sont à nouveau accrochés dans la nef de Notre-Dame en décembre 1938. Les membres de la commission reviennent observer les œuvres, présentées pour la première fois dans leur ordre définitif. À cette occasion, il est encore demandé aux artistes de remanier le dessin, les couleurs, la taille des saintes figures et les caractères des légendes ; certains verriers, comme **INGRAND, RINUUY** ou **RAY**, doivent même revoir entièrement leurs œuvres.

Alors même que les vitraux sont en cours d'installation dans la cathédrale, le projet se heurte à une forte polémique autour de l'insertion d'œuvres contemporaines dans un édifice aussi emblématique et ancien que Notre-Dame. Détracteurs et partisans du projet s'affrontent alors par voie de presse et de radio, dans une querelle acharnée, rythmée par la virulence des propos de chacun. La portée symbolique de cette bataille n'échappe à personne et pose au grand public, pour la première fois, la question de l'introduction du vitrail moderne dans un monument historique.

Jacques LE CHEVALLIER, Lancette : saint Marcel, vitrail réalisé pour Notre-Dame de Paris, vers 1937-1959, Troyes, Cité du Vitrail, 2019.V.3.A





Jacques LE CHEVALLIER, Rose du Credo  
« La Vie éternelle », vitrail réalisé pour  
Notre-Dame de Paris, vers 1937-1959,  
Troyes, Cité du Vitrail, 2019.V.3.C



André RINUUY, Rose du Credo, vitrail réalisé  
pour Notre-Dame de Paris, vers 1937,  
Troyes, Cité du Vitrail, dépôt de la DRAC  
Île-de-France, 2021



### LES « CONTRE »

Si les protestations demeurent peu nombreuses, elles sont particulièrement vigoureuses : dès 1938, une pétition est adressée au **cardinal VERDIER** au nom de l'association la Sauvegarde de l'art français, tandis que des journalistes comme **Achille CARLIER** n'auront de cesse de fustiger le projet. On se récrie du peu d'harmonie de l'ensemble, de la cacophonie des couleurs, des compositions illisibles. Des arguments théoriques viennent corroborer ces appréciations esthétiques : s'appuyant sur une vision négative de l'évolution de l'homme et de l'art, les artistes contemporains seraient, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, incapables de rivaliser avec les maîtres anciens. Les opposants invoquent le respect de l'unité de style, qui réserve les vitraux modernes aux églises contemporaines ; aussi les critiques ne remettent-ils pas en cause la réussite du projet, mais affirment que sa place n'est pas à Notre-Dame. En filigrane, se devine la crainte de créer un précédent qui ouvrirait la voie à une propagation déraisonnée de la création moderne dans les édifices anciens.

Malgré leur obstination à faire échouer le projet, les arguments des opposants ne sont pas entendus par la commission qui adopte finalement le projet le 13 janvier 1939 ; cependant, les événements historiques allaient leur donner finalement satisfaction.

### LES « POUR »

Qu'ils soient hommes d'Église, journalistes ou artistes, nombreux sont ceux qui cherchent à défendre le projet, à l'instar du peintre **Maurice DENIS** dont l'intervention dans *le Figaro* en 1938 est remerciée par les verriers de Notre-Dame. Au-delà des jugements esthétiques saluant la diversité des tons chatoyants, c'est aussi le savoir-faire des artistes qui est loué. **Le cardinal VERDIER**, auteur du programme iconographique moderne, appelle au renouveau spirituel par le biais de créations contemporaines. Les historiens de l'art, comme **Louis GILLET** ou **Paul JAMOT**, soulignent quant à eux que le choix de vitraux à personnages, rappelant les verrières gothiques, renvoie à la tradition médiévale. Par sa composition, sa polychromie et son rythme, le projet de 1937 restituerait ainsi à la nef son atmosphère colorée du Moyen Âge, en lieu et place des vitraux de VIOLLET-LE-DUC qui reçurent un accueil mitigé. C'est donc la vision d'un édifice religieux vivant, bénéficiant de l'apport successif des siècles passés, qui est ici défendue.

### 1939-1965 dépose et postérité

Malgré l'adoption du projet par la commission en 1939, la menace d'une guerre devient chaque jour plus pesante. En septembre de la même année, l'atelier de **Louis BARILLET** est chargé de déposer les vitraux du maître et de ses confrères, avant de les entreposer dans les tribunes de la cathédrale. Du fait des circonstances de la guerre, rares sont les artistes à venir récupérer leurs œuvres. En lieu et place des vitraux modernes, la vitrerie du XIX<sup>e</sup> siècle est remontée dans les baies.

**Louis BARILLET** rédigea pas moins de trois lettres à l'adresse du directeur général des Beaux-Arts, appelant de tous ses vœux à ne pas enterrer le projet. Aucune de ces relances ne trouva de réponse favorable, et les verrières ne recevront jamais plus la lumière de Notre-Dame.

Des douze maîtres verriers, seul **Jacques LE CHEVALLIER** se voit confier une commande postérieure ; s'inspirant d'abord des figures proposées en 1937, l'artiste présente finalement une composition abstraite en 1965, qui demeurera en place jusqu'à l'incendie de la cathédrale en 2019.

### Le devenir des autres verrières

En septembre 1939, lorsque **Louis BARILLET** enjoint ses camarades de récupérer les vitraux que son atelier vient de mettre en caisse, une partie d'entre eux seulement s'exécute : **LE CHEVALLIER, HÉBERT-STEVENS, BARILLET, GAUDIN, GRUBER, INGRAND** et **RAY**. Sur ces sept verrières, seules celles d'**HÉBERT-STEVENS** et de **LE CHEVALLIER** nous sont aujourd'hui connues. La disparition des œuvres de **GRUBER, INGRAND** et **BARILLET** s'explique principalement par la destruction de leurs ateliers d'origine. Quant aux fonds d'ateliers de **RAY** et **GAUDIN**, conservés en partie par leurs successeurs, les documents ne permettent pas de retrouver la trace des vitraux.

En avril 1940, les caisses délaissées par **RINUUY, REYRE, COUTURIER, LOUZIER** et **MAZETIER** sont déplacées dans les greniers des tribunes. Le vitrail de **MAZETIER** est par la suite confié à l'Atelier Vitrail France pour restauration, avant d'être installé dans l'église Saint-Hilaire de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), devenu depuis 2018 un centre d'interprétation du vitrail.

André RINUUY, Lancette : saint Yves, vitrail réalisé pour Notre-Dame de Paris,  
vers 1937, Troyes, Cité du Vitrail, dépôt de la DRAC Île-de-France, 2021





## LES DOUZE

## MAÎTRES VERRIERS

Les artistes présentés  
dans l'exposition...

### JACQUES LE CHEVALLIER (1896-1987)

#### Le projet de 1937

La représentation de saint Marcel, sainte Geneviève et le verset du *Credo* sur la vie éternelle échoit à Jacques LE CHEVALLIER. Une première version de la lancette de saint Marcel a pu être accrochée à Notre-Dame en 1936 ou en février 1937. La rose aurait elle aussi connu une première version figurant la Trinité, sans doute jamais réalisée. La verrière complète est finalement présentée en 1937. La commission demande à l'artiste de reprendre les chairs et les mains des saints, de simplifier la composition et d'harmoniser les tonalités de son œuvre. Les modifications du vitrail semblent s'être poursuivies jusqu'en 1959, date figurant sur le vitrail aux côtés de la signature de l'artiste. Des douze verrières originelles, la baie de Jacques LE CHEVALLIER est ainsi la seule achevée par son auteur.

#### 1956-58 : la reprise

En 1951 le projet de Notre-Dame revient à l'ordre du jour. La commission hésite entre la pose de vitraux à personnages ou de grisailles rehaussées de couleur. Afin de choisir, et parce que la verrière de LE CHEVALLIER fut jugée parmi les plus réussies, les lancettes de saint Marcel et sainte Geneviève de 1937 sont accrochées dans la cathédrale, aux côtés de grisaille restaurées. Après observation des œuvres, et malgré la permanence des hésitations de la commission, cette dernière commande à LE CHEVALLIER de nouveaux vitraux des deux saints, sur le modèle des figures exécutées en 1937. En 1956, les nouvelles lancettes sont accrochées en regard des anciennes dans la cathédrale, pour comparaison. Cette présentation ne permet toutefois pas à la Commission de se prononcer en faveur d'un programme figuratif ou abstrait.

#### 1965, une proposition abstraite

Sur une proposition de Jean VERRIER, inspecteur général des monuments historiques, LE CHEVALLIER est finalement chargé d'étudier de nouvelles maquettes pour des vitraux non figuratifs. Des grisailles géométriques colorées sont ainsi présentées à la commission qui juge l'effet d'ensemble heureux, sous réserves de modifications. L'artiste en tient compte et fait évoluer sa verrière vers une composition plus libre et stylisée, tendant vers l'abstraction, dont le rythme asymétrique varie selon les baies. En février 1964, le ministre André MALRAUX se rend à la cathédrale et décide, compte tenu de l'avancement des réalisations, de poursuivre le parti choisi. Les vitraux d'essai, maintenus jusqu'alors en place, sont retirés et les dernières baies sont posées dans la nef de Notre-Dame le 17 juin 1965.







### PAUL LOUZIER (1882 - 1953)

Aux origines du projet, les vitraux de Paul LOUZIER doivent figurer saint François de Sales et sainte Bernadette mais cette dernière est finalement remplacée par saint Jean-Baptiste Marie Vianney. Des différences notables existent entre la première maquette et la réalisation finale. Ainsi, sans doute dans l'intention d'harmoniser son œuvre avec celle voisine d'André RINUUY, les bordures sont traitées de manière bien plus anguleuse que celles initialement prévues. La commission fait peu de commentaires sur la création de LOUZIER en 1937, contrairement à 1939 où elle exige la modification des couleurs du saint François de Sales au profit de tons heurtés sombres. LOUZIER fait partie des artistes qui ne viendront pas chercher leurs verrières après leur mise en caisse en 1939, où elles resteront jusqu'en 2019.



### ANDRÉ RINUUY (1897 - 1989)

Les lancettes d'André RINUUY représentant saint Louis et saint Yves sont exposées pour la première fois dans Notre-Dame de Paris au printemps 1937. La commission est assez sévère dans sa critique et lui demande de revoir la figure de saint Louis qu'elle juge trop différente des réalisations des autres artistes. Suite à la nouvelle présentation au sein de la cathédrale en 1939, elle est encore plus cinglante. Elle attend de l'artiste qu'il revoie l'ensemble de son œuvre, considérée comme mauvaise tant dans la composition que dans les proportions et la tonalité. Les vitraux sont décrochés au début de la Seconde Guerre mondiale et les caisses sont placées dans les tribunes des bas-côtés. André RINUUY ne viendra jamais les chercher.



### VALENTINE REYRE (1889-1943)

Après avoir figuré des esquisses de sainte Clothilde et de saint Martin, Valentine REYRE réalise finalement les illustrations de sainte Foy et de saint Martial. Les premières maquettes comportent des similitudes avec les vitraux, la principale différence étant l'ajout d'attributs, notamment le grill de sainte Foy. La rose connaît elle aussi des modifications : le verset du Credo relatif au Christ, initialement prévu pour REYRE, cède la place au verset sur le Saint Esprit. Suite à l'exposition des vitraux en 1937, la commission lui demande de refaire la tête de saint Martial. Les commentaires de 1939 sont plus précis et insistent sur la modification des proportions et des couleurs afin d'harmoniser avec les verrières qui l'entourent. Suite à leur mise en caisse, REYRE ne récupérera pas ses vitraux qui resteront dans les tribunes jusqu'en 2019.



### JEAN HÉBERT-STEVENS (1888-1943)

Au début du projet, HÉBERT-STEVENS se voit confier les figures de saint Loup et de saint Germain. Toutefois, suite aux changements d'iconographie, il doit finalement représenter sainte Radegonde et saint Martin, pour lequel il remploie les précédents panneaux de saint Germain. Les critiques de la commission en 1937 s'attachent surtout à la couleur des chairs. Celles de 1939, plus nombreuses, concernent essentiellement l'échelle des personnages et les plis de la robe de sainte Radegonde. HÉBERT-STEVENS est l'un des rares artistes à avoir récupéré ses vitraux après leur mise en caisse ; s'il n'a pas apporté de modification, quelques retouches ont cependant été réalisées, mais l'identité de leur auteur reste inconnue. Des éléments de la verrière ont été présentés lors de la rétrospective posthume de l'artiste au Salon d'Automne en 1943.



### LE PÈRE MARIE-ALAIN COUTURIER (1897-1954)

L'iconographie du projet initial attribuée au Père COUTURIER les figures de Charlemagne et de saint Martial qui furent finalement remplacées par sainte Clotilde et saint Germain, pour lequel il remploie la maquette de saint Martial. L'artiste ne disposant pas d'espace pour la fabrication, le Guide du Pavillon pontifical indique que c'est l'atelier Champigneulle qui exécute son vitrail. Les verrières ne sont pas mentionnées par la commission au printemps 1937 laissant supposer qu'elles ne sont pas encore en place dans la cathédrale. Les remarques détaillées de la commission en 1939 portent sur la modification de certaines couleurs, des proportions et de la composition. Le Père COUTURIER ne récupère pas les vitraux à leur dépose en 1939. Dans les années suivantes, son soutien au général de Gaulle l'empêche de revenir en France.

... et les autres



### LOUIS BARILLET (1880-1948)

BARILLET joue un rôle de premier ordre dans le projet de Notre-Dame. Vers 1935, il propose au service des monuments historiques d'accrocher les vitraux dans la cathédrale, et aurait même participé au programme iconographique. En 1939, son atelier est chargé de déposer les vitraux. C'est à nouveau Louis BARILLET qui sollicite sans relâche la commission pour reprendre, malgré la guerre, le projet. L'iconographie qui lui est dévolue est formée de saint Étienne, saint Denis ainsi que le verset « Je crois en Dieu le Père tout puissant, créateur du ciel et de la terre ». La lancette de saint Étienne fait partie des œuvres les plus abouties présentées dès 1936 dans la cathédrale, puis dans le *Guide du Pavillon pontifical* avec quelques modifications. BARILLET exécutera rapidement les changements préconisés en 1937.



### JACQUES GRUBER (1870-1936)

En 1935, GRUBER est à la fin de sa carrière ; aussi est-il possible que son fils Jean-Jacques ait réalisé à sa place la maquette prévue pour Notre-Dame. Son atelier exécutera le vitrail après sa mort, en décembre 1936. GRUBER doit au départ figurer sainte Blandine et saint Rémy, avant que ce dernier ne soit remplacé par saint Sernin ; l'artiste ne modifiera que peu sa composition. La rose illustre le verset du Credo sur la résurrection de la chair. La verrière est exposée au Pavillon pontifical puis dans Notre-Dame en 1938-1939. Chose étonnante, la photographie prise lors de son installation dans la cathédrale montre que la rose n'a pas été entièrement posée, laissant voir en partie inférieure les grisailles de VIOLLET-LE-DUC.



### MAX INGRAND (1908-1969)

En 1935, il est le plus jeune des douze artistes de Notre-Dame. La représentation de saint Éloi et de saint Sernin, transformé ensuite en saint Rémi, lui est confiée. Ce changement entraîne une modification des attributs, la colombe de saint Rémi étant remplacée par un livre. La rose illustre quant à elle le verset du Credo « La rémission des péchés ».

Avant d'être exposé au Pavillon pontifical, il n'est pas certain que le vitrail ait été accroché dans Notre-Dame en 1937. Toutefois, les remarques de la commission suggèrent que la verrière était bien en place dans la cathédrale en 1939. Bien que le projet de Notre-Dame ait été abandonné, Ingrand continuera de le mentionner parmi ses références.



### JOSEPH-JEAN-KEF RAY (1898-1979)

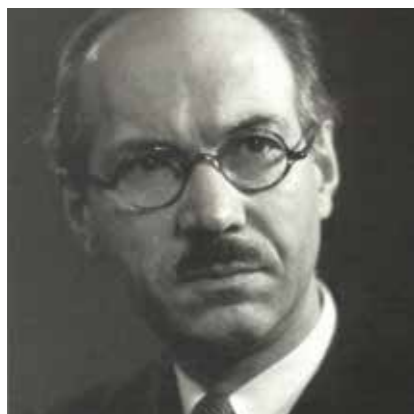
RAY fut l'un de ceux pour lesquels l'iconographie initiale de la verrière n'a pas été modifiée. Lui revient ainsi l'illustration de sainte Thérèse de Lisieux et de saint Vincent de Paul. Ce dernier, ami de saint François de Sales figuré par Paul LOUZIER dans sa propre verrière, est traditionnellement représenté tenant un enfant abandonné dans les bras. La rose illustre le verset du Credo « Il viendra juger les vivants et les morts ».

Si, en 1937, la commission des monuments historiques ne cite pas le vitrail de RAY dans son rapport, elle demandera quelques remaniements de la verrière en 1939.



### JEAN GAUDIN (1879-1954)

GAUDIN fait partie des rares artistes à avoir gardé leur programme d'origine. Lui incombe de représenter saint Hubert, dont le chien à ses pieds rappelle la vision d'un cerf crucifère au cours d'une chasse, ainsi que sainte Odile tenant sa crosse d'abbesse. Le verset du Credo de la rose est celui de « La Sainte Église catholique, la communion des saints ». La première version de la lancette de saint Hubert a été présentée dès 1936 dans Notre-Dame, avant d'être reproduite en juillet 1937 dans le *Guide du Pavillon pontifical*. La verrière a été appréciée du public comme de la commission qui n'émet que peu de remarques à son sujet en 1939.



### LOUIS MAZETIER (1888-1952)

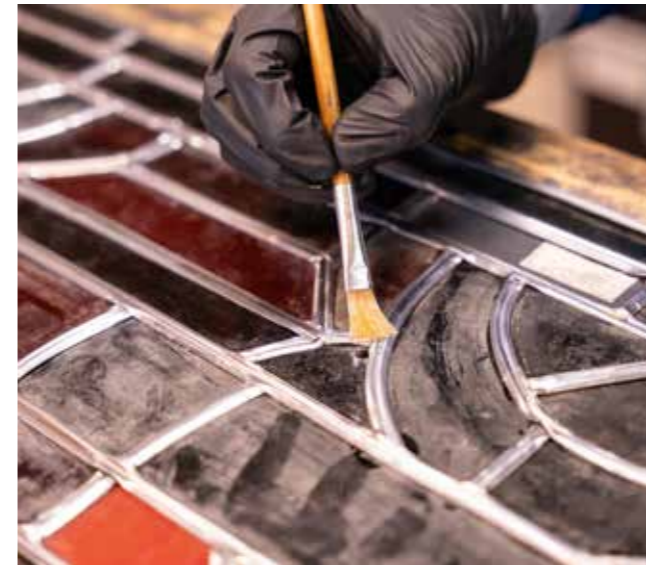
L'iconographie établie pour MAZETIER demeure inchangée tout au long du projet, à savoir saint Bernard s'appuyant sur sa crosse, sainte Jeanne d'Arc à la lance et le verset « Je crois au Saint-Esprit ».

S'il semblerait que Louis MAZETIER ait suivi les recommandations de la commission en 1937, ce ne fut pas le cas de celles établies en 1939, l'artiste n'ayant pas récupéré son œuvre à la veille de la guerre.

## LA RESTAURATION DES VITRAUX

### Dans l'atelier des restaurateurs : une restauration délicate

Restauration des vitraux de Valentine REYRE par la Manufacture Vincent-Petit, avril 2024



Les ateliers **BELISAMA, MURANÈSE, CLAIRE BABET, VITRAIL FRANCE** et la manufacture **VINCENT-PETIT** ont relevé un défi de taille : restaurer les verrières de la querelle, stockées depuis 1938 dans des caisses en bois. Avec une particularité : s'agissant de panneaux d'essai, une bonne partie des grisailles n'avait pas été cuite. Elles étaient donc très fragiles et ont exigé une restauration sur-mesure développée par trois ateliers spécialisés.

Les restaurateurs Flavie VINCENT-PETIT, Emma GROULT et Emmanuel PUTANIER nous racontent : La restauration des vitraux de Notre-Dame de Paris s'est composée de 4 étapes fondamentales.

En premier lieu, **la documentation** dont le but est de laisser une trace précise de l'état des verrières telles qu'elles ont été retrouvées, dans un dossier qui suivra les verrières partout.

Vient alors **le constat sanitaire**, une analyse minutieuse, en laboratoire, de chaque verrière. L'objectif est de rechercher les pathologies, les éventuelles altérations physico-chimiques et toute autre indication permettant de bien guider les interventions à venir. Un travail particulier et demandant beaucoup de minutie puisqu'une grande partie des verres n'avait pas été cuit.

Chose plus inhabituelle due à l'absence de cuisson, les verres sont passés par **le dessertissage**. Ils sont alors soigneusement retirés de leurs structures de plomb d'origine pour permettre un travail de restauration approfondi.



Restauration du saint Louis par l'atelier Muranèse, mai 2024

Pour finir, **le nettoyage** permet, en utilisant des méthodes douces pour préserver les couches de peinture et les pièces de verre d'origine, d'éliminer la saleté et les pathogènes.

À ces étapes plus ou moins habituelles, sont venues s'ajouter 3 étapes exceptionnelles.

**La cuisson**, qui ne fait habituellement pas partie du processus de restauration et que la déontologie de la profession interdit lorsqu'il s'agit de verres anciens, a été requise puisque, cas très rare, la peinture de ces verrières d'essai était crue et donc instable. Il était crucial de préserver dans le temps l'intégrité de la proposition des artistes et la cuisson était le seul moyen d'y parvenir.

**La réparation et le remplacement** de verres brisés ou manquants pour correspondre au matériau et à l'aspect d'origine. Les verres étant teintés dans la masse, leur coloration est rarement sujette à problèmes, mais celle des verrières de 1935 est extrêmement riche, parfois assez complexe et certains dégradés sont aujourd'hui difficiles à retrouver.

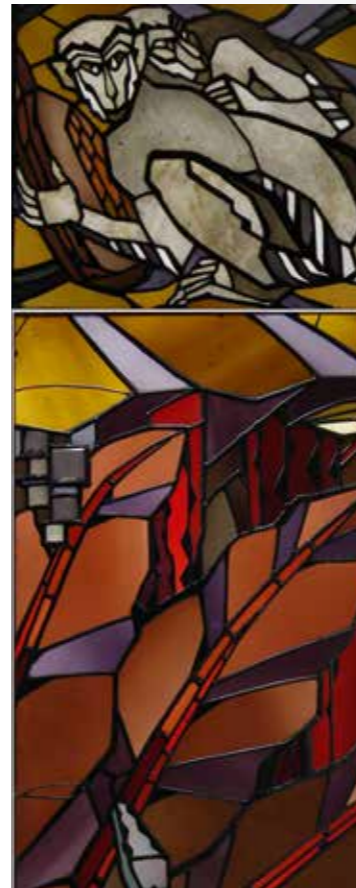
Enfin, **le ressertissage** des verres dans de nouvelles structures de plomb et dans un cadre est venu conclure ce long travail de restauration et renforcer la structure des verrières lors des déplacements et des expositions.



## LA CITÉ DU VITRAIL

### 2024 : 10 nouvelles œuvres à la Cité du Vitrail

En parallèle de l'exposition exceptionnelle que représente « *Notre-Dame de Paris : la querelle des vitraux (1935-1965)* », la Cité du Vitrail a renouvelé, en 2024, une partie de sa Galerie des vitraux. Depuis le début du printemps, grâce aux prêts, et notamment ceux du Musée des Beaux-Arts de Reims, la Cité du Vitrail offre une dizaine de nouvelles œuvres à contempler dans la Galerie des vitraux du parcours permanent. Un renouvellement résolument contemporain avec de grands noms, tels que : **K. WILEY**, **G. GAROUSTE**, **L. FOJITA**, **M. TYSON** ou encore **J. GRUBER**.



*Les Singes*, Jacques GRUBER (1870-1936) 1925. Verre et plomb, peinture à la grisaille  
Coll. musée des Beaux-Arts de Reims, prêt à la Cité du Vitrail



*La Genèse du Verbe*, Gérard GAROUSTE (1946-). Ateliers Pierre Alain PAROT 1995-1997. Verre et plomb, peinture à la grisaille, Cité du Vitrail



*Madonna and Child*, Keiinde WILEY (1977-), ateliers de République tchèque, 2016.  
Verre et plomb, peinture à la grisaille, émaux. Collection particulière, prêt à la Cité du Vitrail



Cité du Vitrail, 2023 © Studio OG

**Inaugurée par le Département de l'Aube en décembre 2022, la Cité du Vitrail, installée en plein centre de Troyes, est à la fois lieu d'exposition permanente, pôle d'étude et de recherche et espace d'ateliers pédagogiques.**

Dans le magnifique écrin XVIII<sup>e</sup> entièrement restauré de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, la Cité du Vitrail, visité par plus de 100 000 personnes depuis son ouverture, propose un voyage au cœur des vitraux du Moyen Âge à nos jours, en donnant les clés pour comprendre et apprécier cet art dans toutes ses dimensions. Son exposition permanente de plus de 60 œuvres originales à hauteur de regard (régulièrement renouvelées), sa programmation d'expositions temporaires, d'événements, de conférences et d'ateliers offre aux visiteurs la possibilité de s'imprégner de cet art et d'en appréhender les différents aspects.

Explorer le vitrail dans l'Aube, c'est aussi partir à la découverte des 350 édifices civils et religieux dans lesquels est répertoriée une collection de plus de 10 000 m<sup>2</sup> de vitraux du XII<sup>e</sup> siècles à nos jours. Cette exploration sur les routes de l'Aube est encouragée et facilitée par la "Route du vitrail", une web application regroupant cartographies, textes explicatifs, glossaire, photos et vidéos.

## AUTOUR DE L'EXPOSITION

### VISITE GUIDÉE

#### DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE

- ▶ 23 et 29 juin, 19, 20 et 21 juillet, 2 août, 15 et 29 septembre • 10h30
- ▶ 2, 13, 26 juillet, 11 et 25 août • 15h

### POUR LES FAMILLES

#### - ATELIER « DANS LES PAS DES MAÎTRES VERRIERS » - (2h00)

- ▶ 13 juillet, 10 août, 27 octobre et 21 décembre • 10h30\*

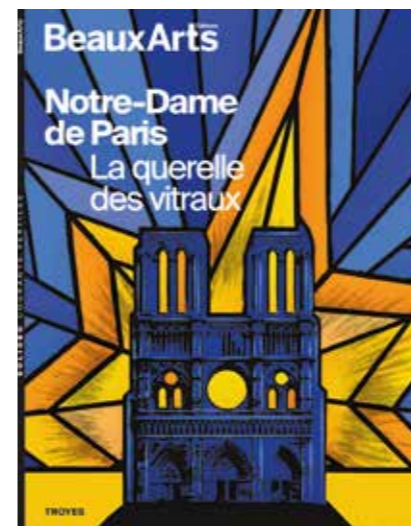
\*d'autres dates à découvrir dans la brochure hivernale 2024

#### - ÎLOT JEUX & COLORIAGES

#### - LIVRET-JEUX OFFERT À L'ENTRÉE DE L'EXPOSITION



Visite guidée, Cité du vitrail, avril 2024



Beaux Arts magazine, couverture numéro Hors-Série, juin 2024

### CONFÉRENCES

Gratuit - Sur réservation

#### - Les restaurations des vitraux de Notre-Dame de Paris,

par Marie-Hélène Didier, conservatrice générale du patrimoine, Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

- ▶ 12 Juillet 2024 • 18h

#### - Valentine Reyre (1889-1943),

par Martine Sautory, historienne de l'art spécialisée dans les productions d'art sacré et membre de l'association Les amis de l'Œuvre de Valentine Reyre

- ▶ 17 octobre 2024 • 18h

### PUBLICATION

Un numéro Hors-Série du **magazine Beaux-Arts** (60 pages) édité au mois de juin 2024, en français et en anglais.





**Cité du Vitrail**  
Aube en Champagne



Un événement



NOTRE-DAME DE PARIS



VERS LA RÉOUVERTURE

Notre-Dame de Paris : vers la réouverture » est un label qui rassemble les manifestations culturelles, expositions, conférences et événements consacrés à la cathédrale Notre-Dame de Paris pendant sa restauration et dans l'attente de sa réouverture, prévue en décembre 2024.

L'exposition conçue et présentée par la Cité du Vitrail s'inscrit dans cette programmation culturelle coordonnée par l'établissement public en charge de la restauration de la cathédrale, maître d'ouvrage du chantier de restauration.

Plus d'information sur [rebatirnotredamedeparis.fr](http://rebatirnotredamedeparis.fr)  
FB & IG (@rebatirnotredamedeparis)

## ANNEXES

L'exposition est organisée par le Département de l'Aube au sein de la Cité du Vitrail à Troyes, du 22 juin 2024 au 9 mars 2025, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France. L'exposition a reçu le label « Notre-Dame de Paris : vers la réouverture » de la part de l'Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

### Commissariat général

**Nicolas DOHRMANN**, conservateur général du patrimoine,  
Directeur des archives et du patrimoine, Département de l'Aube  
**Anne-Claire GARBE**, conservatrice du patrimoine, cheffe de service  
de la Cité du vitrail, Département de l'Aube

### Commissariat scientifique

**Marie-Hélène DIDIER**, conservatrice générale du patrimoine,  
Conservation régionale des Monuments historiques Île-de-France  
**Julia BOYON**, adjointe scientifique, Cité du vitrail

### Réalisation

Scénographie : Julia BOYON, Clément MOUCHET  
Graphisme exposition : Clément MOUCHET  
Graphisme affiche : TALKY.WALKY  
Impression : SERIGRAPHIE DENTINGER  
Construction et aménagement : AUB'BOIS CREATION  
Éclairage : RMS RIBEIRO  
Contrôle technique : SOCOTEC CONSTRUCTION  
Sécurité chantier : BUREAU VERITAS

### Restauration

ATELIER BELISAMA  
ATELIER CLAIRE BABEL VITRAUX  
ATELIER MURANÈSE  
ATELIER VITRAIL FRANCE  
MANUFACTURE VINCENT-PETIT

### Serrureries

Conception et réalisation : MANUFACTURE VINCENT-PETIT

### Prêteurs

DRAC ÎLE-DE-FRANCE  
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE  
VILLE DE TROYES  
COLLECTIONS ET FONDS PRIVÉS

## INFOS

## PRATIQUES

### VISITER

**Du mardi au dimanche de 10h à 18h\***

*\*sauf 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> et 11 novembre, 25 décembre : fermetures exceptionnelles*  
*Le jardin de l'Hôtel-Dieu-le-Comte est accessible aux mêmes horaires.*

### DROITS D'ENTRÉE

<b>PLEIN TARIF</b>	<b>5€</b>
<b>ABONNEMENT</b> (annuel)	<b>12€</b>
GRATUITÉ	Sur présentation d'un justificatif
GRATUITÉ EXCEPTIONNELLE	Pour tous, le 1 <sup>er</sup> dimanche du mois

### RÉSERVER

	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT*
<b>VISITE GUIDÉE</b>	<b>2€</b> en supplément du droit d'entrée	-
<b>ATELIER</b>	<b>5€</b>	<b>2,5€</b>

*\*Le tarif réduit s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires des minima sociaux et aux étudiants, sur présentation d'un justificatif.*

**BILLETTERIE EN LIGNE :** [cite-vitrail.tickeasy.com](http://cite-vitrail.tickeasy.com)

### CONTACTER

#### Standard

03.25.42.52.87 (aux heures d'ouverture de la Cité du Vitrail)  
[contact.citeduvitrail@aube.fr](mailto:contact.citeduvitrail@aube.fr)

#### Renseignements (groupes et activités)

03.25.42.52.47 (9h30 - 12h du mardi au jeudi)  
[reservation.citeduvitrail@aube.fr](mailto:reservation.citeduvitrail@aube.fr)

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

© Département de l'Aube / Corentin Péchiné - Pages 2, 10, 15 | © Jérémy Bourdois - p.4 | © Vitrail France - p.5 | © Christian Devleeschauwer - p.6 | © Arch. dép. Aube / Elsa Viollet - p.7, 8, 16 | © Atelier Belisama / Élisabeth de Bourleuf - p.8 | © Atelier Claire Babet Vitraux - p.9 | © Cité du Vitrail - p.11 | © Pascal Bony - p.12 | © Association Les Amis de l'œuvre de Valentine Reyre - p.12 | © Archives des Dominicains de la Province de France - p.13 | © Dominique Souise - p.14 | © Yves-Jean Riou - p.14 | © Studio OG - p.16, 17 | © ADAGP, Paris, 2024 / © Kehinde Wiley Studio - p.16





**Cité du Vitrail**  
Troyes – Aube en Champagne

## CONTACTS PRESSE

### Pierre LAPORTE Communication

Frédéric Pillier,  
Joanna Belin  
Laurent Jourden,  
Tél. : 01 45 23 14 14  
[citeduvitrail@pierre-laporte.com](mailto:citeduvitrail@pierre-laporte.com)

### DÉPARTEMENT DE L'AUBE

#### Cité du Vitrail

Fanny Portier  
Chargée de communication  
Tél. : 03 25 42 50 54  
ou 06 48 70 98 86  
[fanny.portier@aube.fr](mailto:fanny.portier@aube.fr)

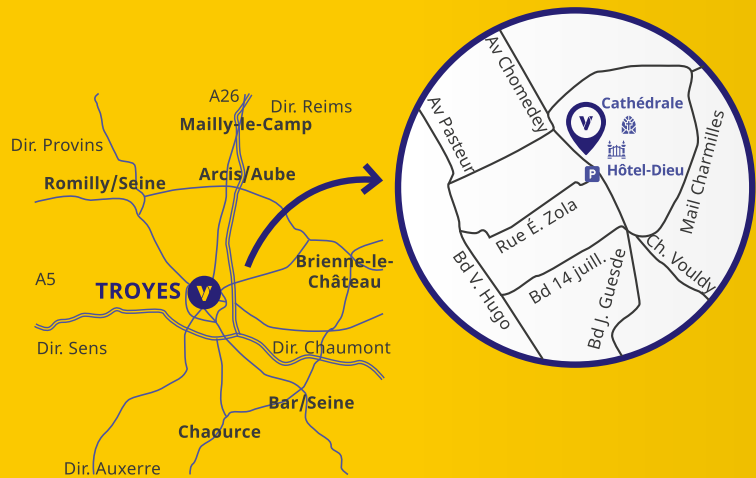
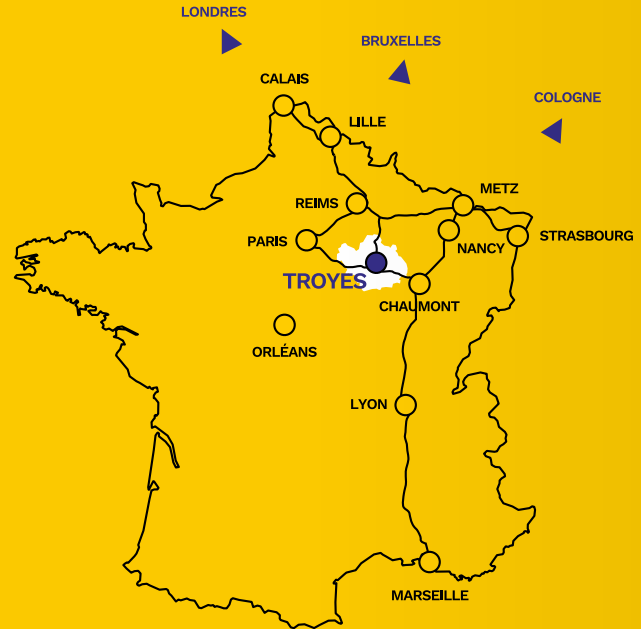
#### Direction de la communication

Alexandra Briguet-Trubat  
Adjointe au directeur  
de la communication  
Tél. : 03 25 42 50 81  
ou 06 60 42 74 66  
[alexandra.briguet-trubat@aube.fr](mailto:alexandra.briguet-trubat@aube.fr)

## CITÉ DU VITRAIL

Hôtel-Dieu-le-Comte  
31 quai des Comtes de Champagne  
10000 TROYES  
Tél. : 03 25 42 52 87  
[contact.citeduvitrail@aube.fr](mailto:contact.citeduvitrail@aube.fr)  
[cite-vitrail.fr](http://cite-vitrail.fr)  
[route-vitrail.fr](http://route-vitrail.fr)

#citevitrail / @citeduvitrail



### TROYES AUBE EN CHAMPAGNE

90 min au sud-est de Paris (A5/A26)  
1h30 de Reims  
2h30 de Nancy  
3h30 de Lyon

**Aube**  
en Champagne  
LE DÉPARTEMENT

La Cité du Vitrail  
Un site culturel du Département de l'Aube